

PRISME – ALIP THIONVILLE : LES PERSONNELS TOUCHENT LE FOND MAIS LA DAP CREUSE ENCORE ...

Le 17 mai 2024

Le mardi 7 mai, le DAPA, la DIA , des représentants de la DAP et de PRISME sont venus à Metz pour expliquer que l'ALIP de THIONVILLE serait la seule antenne en France à utiliser le logiciel PRISME au vue de la déconvenue subie lors de son déploiement dans la région Grand-EST.

Tout repose donc sur les 13 agents de cette ALIP, qui n'ont rien demandé mais ont compris qu'ils seront les testeurs de l'applcatif PRISME quoi qu'il en coute.

Nous avons de belles annonces, avec le recrutement possible de personnels pour aider les agents, et d'un soutien de notre administration en cas de difficultés.

Une semaine plus tard, voilà la réalité du terrain : une mise jour du logiciel ... qui a empêché les agents d'éditer n'importe quel document pendant 3 jours (changements d'horaires, convocations des PPSMJ, courriers....). C'est-à-dire la base du travail d'un CPIP.

De son côté, le secrétariat ne peut plus imprimer la liste des convoqués du jour, engendrant le non respect des consignes VIGIPIRATE et de la circulaire du 06/08/2013 de sécurité dans les SPIP. Résultat : on laisse rentrer des PPSMJ dans l'ALIP sans pouvoir s'assurer qu'ils sont bien convoqués, ou la PPSMJ s'énerve car elle attend que l'on puisse trouver la preuve qu'elle est bien convoquée.

Au vu du contexte actuel, de la montée de la violence envers le personnel pénitentiaire, voulons-nous faire des agents de Thionville des héros à titre posthume ?

L'UFAP UNSa Justice demande à ce qu'aucune PPSMJ ne soit reçue à l'ALIP tant que le logiciel PRISME ne permettra pas au secrétariat de vérifier l'identité des PPSMJ convoquées le dit jour.

L'UFAP Unsa Justice constate le bilan navrant de ce déploiement, les promesses faites pour que les agents de l'ALIP de Thionville puissent travailler dans de meilleures conditions sont inexistantes. Les agents se lassent, n'arrivent pas à travailler car le logiciel les prive des actes essentiels.

La psychologue du personnel est intervenue hier sur le site de Thionville, car les Risques Psycho-Sociaux commencent à être inquiétants.

*Hier une lors d'une visio-conférence avec la prestataire PRISME et la DAP, un rappel a été fait aux agents de l'ALIP de THIONVILLE sur le fait que ce soit une commande institutionnelle unilatérale à mettre en œuvre et que l'utilisation d'APPI est interdite. « **C'est un ordre !** »*

L'UFAP UNSa Justice dénonce la méthode totalitaire utilisée par la DAP pour faire en sorte que les agents acceptent de se servir d'un logiciel défaillant.

L'UFAP UNSa Justice souligne l'abnégation et le professionnalisme dont font preuve nos 13 agents isolés à Thionville en l'absence de DPIP chef d'antenne. Mais jusque quand nos collègues tiendront-ils dans ces conditions de travail excécrables ?

***L'UFAP UNSa Justice** exige, qu'une solution perenne soit trouvée pour les agents de Thionville afin de travailler dans de bonnes conditions et avec un logiciel fonctionnel.*

***L'UFAP UNSa Justice** exige que les promesses faites lors de cette réunion institutionnelle soient tenues et respectées.*

Laurent LEGROS
Le secrétaire local.